

Ce sommaire de l'évaluation présente les principales conclusions et recommandations telles qu'identifiées par l'évaluateur pour usage par les principales parties prenantes, y compris en interne par le personnel de l'OIM et en externe par les partenaires du projet. Plus de détails peuvent être consultés dans le rapport final de l'évaluation.

**Type d'évaluation:** Evaluation Finale Interne

**Evaluateur(s):** Mr. Abderrahim El Moulat

**Dates visites terrain:** Mars 2022

**Date rapport final:** Mai 2022

**Commmanditée par:** OIM Guinée Conakry

**Gérée par:** Unité Santé, OIM Conakry

**Objectif de l'évaluation:** Evaluer la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité des effets du projet et la mesure dans laquelle il a atteint ses objectifs. L'évaluation a aussi formulé des recommandations en vue d'améliorer la performance de futures interventions et a identifié des leçons apprises et meilleures pratiques à répliquer.

**Critères d'évaluation:** Pertinence, Cohérence, Efficacité, Efficience, Durabilité, Genre.

**Méthodologie de l'évaluation:** L'évaluation a adopté une approche principalement qualitative, s'adossant à l'analyse de la documentation du projet et des entretiens avec ses principales parties-prenantes (15 entretiens) et un groupe de discussion avec les bénéficiaires directs (5 bénéficiaires). L'évaluation a aussi utilisé une théorie révisée du projet afin de tester les liens entre ses activités, ses produits et ses résultats.

## SOMMAIRE DU PROJET

Le projet « Engagement de la Diaspora pour le système de santé en Guinée », mis en œuvre par l'OIM Guinée et financé par le fonds institutionnel de développement de l'OIM (IDF), participe de la dynamique de la mobilisation de la diaspora pour le développement du pays en collaborant avec les acteurs pertinents (gouvernementaux et de la société civile) afin de favoriser l'engagement et la contribution de la diaspora Guinéenne au renforcement du système de santé au pays.

En tant que projet sectoriel d'appui à la politique nationale migratoire, le Ministère de la Santé (MS) est le bénéficiaire principal du projet, ayant assuré, avec le soutien de l'OIM, la mise en œuvre opérationnelle de ses activités. D'autres entités gouvernementales concernées (Ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger (MAEGE) et Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD)), ainsi que des organisations non-gouvernementales (ONG) ont été associées à la mise en œuvre et la coordination du projet. L'objectif principal du projet est de « [contribuer] à l'engagement de la diaspora dans le renforcement du système de santé en Guinée » et ses effets directs attendus sont comme suit :

- ◆ Le Gouvernement de la Guinée a mis en place des

### Information Projet:

Geographical coverage:	Guinée Conakry
Project type:	CD (Community Development)
Project code:	CD.0015
Gender marker:	N/A
Project period:	1 Janvier 2019 – 31 Décembre 2021
Donor:	Fonds Institutionnel de Développement
Budget:	USD 100,000

mécanismes d'engagement de la diaspora envers le développement du système de santé à travers la dynamisation du cadre de concertation interministériel et l'élaboration d'une feuille de route.

- ◆ La diaspora guinéenne s'engage davantage dans le processus de développement du secteur de la santé en Guinée et transfère ses compétences, améliorant la qualité de l'enseignement dans ce domaine.

Le projet a été mis en œuvre entre le premier janvier 2019 et le 31 décembre 2021, une extension de six mois ayant été accordée par le bailleur de fonds à l'équipe de gestion afin de remédier à une période de six mois de suspension due à l'écllosion de la pandémie de COVID-19 et ses conséquences.

# PRINCIPALES CONCLUSIONS

## Pertinence

La conception du projet, son modèle et son approche de mise en œuvre demeurent pertinents pour la problématique de faiblesse du système de santé publique en Guinée, ainsi que celle de l'engagement de la diaspora pour son renforcement. Ils répondent aussi aux besoins des principaux bénéficiaires et aux priorités du gouvernement guinéens en la matière. Cependant, le modèle logique du projet aurait pu être plus cohérent et plus axé sur les résultats, et ce en intégrant les changements espérés par l'intervention se référant aux objectifs de développement durables et aux objectifs stratégiques de l'OIM.

## Cohérence

Le projet est parfaitement aligné avec les stratégies et cadres conceptuels globaux et régionaux de l'OIM, et constitue une continuation des efforts de l'OIM Guinée visant à soutenir la contribution de la diaspora Guinéenne au développement durable du pays. Il contribue au troisième objectif de développement durable de l'agenda 2030 et est en cohérence avec les politiques et les plans stratégiques du gouvernement de la République de Guinée en matière de santé publique.

## Efficacité

Le projet, à travers ses différents mécanismes et produits, a contribué au renforcement de la structure de gouvernance facilitant l'engagement de la diaspora envers le système de santé en Guinée. Néanmoins, pour être viable et efficace, cette gouvernance a besoin d'un cadre législatif et institutionnel clair et exhaustif et d'un leadership plus affirmé de la part des départements gouvernementaux concernés.

La réalisation de la cartographie de la diaspora guinéenne exerçant dans le domaine de la santé, l'organisation de formations à distance à l'adresse des professionnels de santé et la création de l'association de la diaspora ont amorcé l'engagement de la diaspora en faveur du système de santé en Guinée. D'autres initiatives sont, cependant, nécessaires, afin de renforcer et pérenniser cet engagement.

## Efficience

Le projet a été globalement bien géré et la compétence de son équipe et son engagement loués par les partenaires et bénéficiaires. En dépit d'une suspension de six mois due à la pandémie de COVID-19, l'ensemble des activités du projet a été conduit selon le plan initial. Cependant, le volet renforcement de l'engagement de la

diaspora aurait pu bénéficier de plus de ressources.

## Durabilité

Le projet disposait d'une stratégie de sortie claire, étroitement liée à ses produits et ses effets directs. Celle-ci reposait sur la feuille de route de l'engagement de la diaspora, et l'association de la diaspora nouvellement créée. A travers l'élaboration de la feuille de route, la création de l'association de la diaspora et l'activation du comité technique interministériel, le projet a supporté la construction d'un cadre institutionnel à même de soutenir la pérennisation des résultats. Ce cadre de gouvernance a besoin d'être complété et renforcé afin d'en assurer la durabilité.

La création de l'association de la diaspora constitue une étape importante vers la structuration de la mobilisation et de l'engagement de cette communauté. Elle permettra de mobiliser plus efficacement des ressources techniques et matérielles de la diaspora, à être une force de plaidoyer et de négociation auprès du gouvernement, ainsi qu'à constituer un interlocuteur privilégié pour les partenariats et collaborations avec les différents acteurs intéressés par un renforcement du système de santé en Guinée.

# PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

1. Mieux formuler les résultats des projets futurs financés par le fonds de développement de l'OIM en mettant l'accent sur les changements institutionnels, individuels ou collectifs espérés chez les bénéficiaires, et en alignant les objectifs ultimes du projet avec les cadres stratégiques de l'OIM et/ou les objectifs de développement durable.
2. Formuler une théorie du changement du projet claire et explicite, qui met l'accent sur les résultats et les changements espérés.
3. Soutenir le gouvernement Guinéen dans le développement, la mise en œuvre et le suivi de la stratégie d'engagement de la diaspora et des migrants de retour, qui doit être alignée aux politiques et priorités nationales et sectorielles.
4. Renforcer la mobilisation de la diaspora exerçant dans le secteur de la santé et son engagement en multipliant et diversifiant les mécanismes et initiatives de mobilisation et en atténuant les obstacles auxquels ils font face.
5. Soutenir financièrement et techniquement l'association de la diaspora afin qu'elle joue un rôle central dans la mise en œuvre de la feuille de route et, par conséquent, pour le renforcement et la pérennisation des résultats du projet.